

Stagiaire Toutes les mentions sont obligatoires

Nom	Adresse		
Nom de naissance	CP	Ville	
Prénom	Tél. portable		
Date de naissance	Tél. professionnel		
Profession	e-mail (pour convocation)		
Mode d'exercice dominant (>50%)	Salarié	Libéral	Hospitalier
			Mixte

N° RPPS ou ADELI

Votre situation nécessite-t-elle une adaptation particulière ?
(handicap, dyslexie, etc...)

Par quel moyen avez-vous eu connaissance de cette formation ?

Brochure Site Université e-mail Courrier Réseaux sociaux Autres

Formation

13/01 au 23/01/2025

Tarifs

1 225€ - Pour les salariés EPST
(employés du secteur public)
1 750€ - Pour les salariés
du secteur privé

600€ - Pour les
étudiant.es

Règlement Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de la formation

Inscription à titre individuel Inscription par l'employeur, renseigner la partie employeur ci-dessous.

Le règlement des frais d'inscription et de formation sera à effectuer à réception de la ou des facture(s) établie(s) par le service FOCAL de l'UCBL.
Les factures seront adressées aux stagiaires (ou aux organismes prenant en charge la formation) en suivant l'échéancier indiqué sur le contrat
ou la convention de formation professionnelle qui sera établi(e) à réception du bulletin d'inscription.

Employeur attestation de prise en charge financière

Je soussigné(e) agissant en qualité de

Pour le compte de

S'engage à régler à l'Université Claude Bernard Lyon 1 l'inscription mentionnée ci-dessus :

Pour un montant de euros

Numéro de SIRET de l'établissement

Privé Public

Adresse de convention

Adresse de convention
de facturation
Si facturation à un tiers
(OPCALIA, AGEFOS,...),
joindre un justificatif

Nom du correspondant

Nom du correspondant

Tél.

Tél.

e-mail

e-mail

Je ne souhaite pas recevoir des informations concernant l'offre de formations de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Chaque formation sera assurée sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

L'inscription sera validée au retour de la convention signée par l'employeur ou le stagiaire.

Université Claude Bernard Lyon 1 - Service FOCAL - Pôle formations qualifiantes - 8, Avenue Rockefeller - 69373 LYON CEDEX 08

Tél. : 04 72 77 70 02 - formationqualifiante3@univ-lyon1.fr - <https://focal.univ-lyon1.fr> - N° déclaration : 8269 P

Formation qualifiante

2025-2026

FORMATION CONTINUE

EXPÉRIMENTATION ANIMALE - APPLICATION DES PROCÉDURES

Cette formation réglementaire (ex-niveau 2; fonction A) répond à un impératif ministériel dans le cadre de la législation sur les réglementations à l'expérimentation animale. Elle permet de maîtriser la théorie et la pratique relatives à l'expérimentation sur les animaux de laboratoire conformément à la réglementation en vigueur. Elle s'adresse à tout personnel scientifique non responsable de projet, ingénieurs, techniciens, adjoints techniques et agents techniques, participant directement à des expériences sur des animaux vivants sous la direction d'un concepteur. Cette formation est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le numéro I-69-UnivLyon1-F2-22-Rongeurs.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique
Sylvie DUCREUX
Maître de Conférences en Physiologie
sylvie.ducreux@univ-lyon1.fr

INSCRIPTION : FORMATION CONTINUE

formationqualifiante3@univ-lyon1.fr
Tél. : 04 72 44 79 55

Université Claude Bernard Lyon 1
Service FOCAL - Pôle formations qualifiantes
8, Avenue Rockefeller
69373 Lyon CEDEX 08

<https://focal.univ-lyon1.fr/>

LA FORMATION

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'application des procédures expérimentales aux animaux en conformité avec la réglementation et dans le respect scrupuleux du bien-être animal.
- Gestion du bien-être animal en expérimentation animale
- Application de procédures expérimentales respectant le bien-être animal

PUBLIC

- Techniciens et techniciens supérieurs en entreprises de biotechnologies ou en laboratoires de recherche public, réalisant des expériences sur l'animal de laboratoire dans le cadre d'un projet autorisé (comité d'éthique et établissement agréé par la DDPP).

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un baccalauréat général ou technologique en sciences du vivant et biologie.

INTERVENANTS

- Enseignants-chercheurs, chercheurs, vétérinaires et personnel technique de l'Université de Lyon.

LES MODALITÉS PRATIQUES

Durée :

- 8,5 jours (53h)
- Détails : cours magistraux (28,5h), travaux dirigés (9h), travaux pratiques (15,5h)

Horaires :

08h-17h30

Effectif :

- Minimum : 4
- Maximum : 16

Tarifs :

- 1 225€ - Pour les salariés EPST (employés du secteur public)
- 1 750€ - Pour les salariés du secteur privé
- 600€ - Pour les étudiant.es

Dates :

Du 12 au 22 janvier 2026

Lieu :

Campus LyonTech - La Doua

43, Boulevard du 11 Novembre 1918

69100 VILLEURBANNE

LE PROGRAMME

La formation est organisée en 6 modules qui couvrent les thématiques suivantes :

1 - Réglementation et éthique animale

- Présentation de la formation & Définition de l'expérimentation animale
- Réglementation française applicable à l'expérimentation animale ; mise en œuvre des 3 R
- Communication, Charte de transparence & Place de l'expérimentation animale dans le contexte local
- Compétences, rôles et responsabilités en établissement d'expérimentation animale

2 - Modèle animal et méthodes alternatives

- Physiologie appliquée à l'expérimentation animale
- Modèles animaux de pathologies humaines
- Méthodes alternatives
- Techniques d'imagerie médicale appliquée à la recherche animale
- Séance sur mannequin rat

3 - Procédures expérimentales et approches statistiques

- Approches statistiques
- Sévérité des procédures
- Enrichissement du milieu & Environnement naturalistique
- Tests comportementaux et identification comportements de l'animal

4 - Bien-être animal et prise en charge de la souffrance

- Définition de la douleur, chez les animaux, en recherche animale
- Méthodes d'euthanasie
- Points limites
- Bien-être animal

5 - Aspects pratiques de l'expérimentation animale

- Gestion d'une animalerie
- Maladies des rongeurs
- Casque de réalité virtuelle
- Dissection sur cadavres d'animaux
- Contentions et injections sur animaux vivants

6 - Évaluation et validation de la formation

- Assiduité obligatoire, questionnaire de contrôle continu et examen écrit.



Conditions générales de ventes